



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 3302

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé interroge M. le ministre de l'intérieur sur les orientations qu'il retient afin de favoriser le développement, en France, de la vidéo protection. Il souhaite savoir, en particulier, s'il compte maintenir, en 2013, les crédits jusqu'alors mobilisés, dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance, afin d'aider les communes à s'équiper en dispositifs de vidéo protection.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3302

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 août 2012](#), page 4784

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)